

Convention 2017 |

# Diversité en Entreprise

À l'heure du reporting financier,  
de la RSE et des Ordonnances Macron :  
Quelle place pour la diversité ?

10<sup>ans</sup>

À l'initiative de :



Co-organisée par :



Avec l'Expertise Juridique de

**Matthias RUBNER,**  
Avocat Associé  
LATHAM & WATKINS

> **Le Jeudi 7 Décembre 2017**

de 9h à 17h30 à la Maison des Polytechniciens (Paris 7<sup>e</sup>)

Partenaires officiels

LATHAM & WATKINS



Comité de soutien



Partenaires presse



FocusRH.com

9h00 - 9h15

**ALLOCUTION D'OUVERTURE CROISÉE :**  
**La diversité en Entreprise - Retour sur 10 ans de travaux :***Delphine LANCEL, Directrice Associée - Groupe R&HM*  
*Agnès CLOAREC-MERENDON, Avocate*

9h15 - 10h00

**DIVERSITÉ PANORAMA DE LA JURISPRUDENCE ET DES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES***Matthias RUBNER et Carine COHEN, Avocats - LATHAM & WATKINS*

10h00 - 10h45

**DE LA RSE AU LANCEUR D'ALERTE !**  
**LA DIVERSITÉ : UN ENJEU MULTIPLE A HAUTS RISQUES POUR L'ENTREPRISE...**  
**(RSE / Ordonnances → Macron / Sapin : 2 lanceurs d'alertes, données extra financières)****Intervenants :***Olivier GUIGNER, DRH Groupe - Conforama*  
*Gilles DE COURCEL, Expert financier, Associé Gérant - Ricol Lasteyrie Corporate Finance*  
*Emmanuel DAOUD, Avocat associé - Cabinet VIGO*  
*Animée par Matthias RUBNER, Avocat Associé - LATHAM & WATKINS*

10h45 - 11h15

**Pause**

11h15 - 12h30

**LA PLURALITÉ DANS L'ENTREPRISE : MENACE OU OPPORTUNITÉ ? À NOUS DE CHOISIR ?****Intervenants :***Patrick BANON, Ecrivain, expert en système de pensée religieux et diversité culturelle*  
*Animée par Laurent DEPOND, Directeur Associé chez Valeurs & Développement - Collaboration et Inclusion*

12h30 - 14h00

**Déjeuner**

14h00 - 14h45

**DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS L'ENTREPRISE :**  
**La Diversité : Un levier crucial de l'engagement ?**  
**L'Esprit citoyen donne du sens à l'aventure collective « entreprise »****Intervenants :***Slimane LAOUFI, Chef de pôle protection des droits - Affaires judiciaires - Défenseur des droits*  
*Aurélié LAINE, DRH - BABILOU*  
*Karine ARMANI, EQUILIBRES Groupe Human & Work Projet*  
*Animée par Carine COHEN, Avocats - LATHAM & WATKINS*

14h45 - 15h30

**LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET SON CÔTÉ JANUS : LE HARCELEMENT****Intervenants :***Éric MARTOS, Global HR Transformation Director - ATOS*  
*Aline CREPIN, Directrice Pôle Public, Insertion et RSE - Randstad France*  
*Bernard LEMAIRE, Président de l'Institut Mieux Vivre en Entreprise (IMVE)*  
*Animée par Emily GRIMSHAW, Avocat - LATHAM & WATKINS*

15h30 - 16h45

**Le grand débat LE MANAGEMENT INCLUSIF : UNE EVIDENCE OU UN DEFI ?**

- Le principe de l'altérité en entreprise ?
- Une question de maturité managériale ?
- Une question de culture sociétale ?

*Présidée et Animée par Soumia MALINBAUM, Présidente d'Honneur AFMD et Directrice du Business Development Keyrus***Intervenants :***Élisabeth ROCHE, VP Group Inclusion & Talent Development - BUREAU VERITAS SERVICES*  
*Bruce ROCH, Corporate Social Responsibility & Solidarity Manager - ADECCO GROUP FRANCE*  
*Olga DAMIRON, DRH Connected Home Business - TECHNICOLOR*  
*Aurélié LAINÉ, DRH - BABILOU*  
*Robin SAPPE, DRH BREGA*

## > Informations pratiques

### **Public concerné :**

- Directeurs des Ressources Humaines
- Managers diversité
- Directeurs du Développement RH
- Responsables des Ressources Humaines
- Directeurs Sécurité
- Directeurs compliance / RSE

### **Objectifs pédagogiques :**

- Acquérir et renforcer votre connaissance de la question « Diversité en entreprise »
- Concevoir et valider votre politique « Diversité »
- Faire de votre politique « Diversité » un levier efficace de votre stratégie RH et de pilotage social
- Maîtriser le cadre juridique et jurisprudentiel actuel

### **Méthode de travail :**

- Une journée de formation sur l'essentiel de la Diversité en entreprise, animée par des experts de haut niveau
- L'alternance d'exposés d'experts et de témoignages d'entreprises
- Pausas permettant un contact opérationnel et privilégié avec les formateurs et participants

## > Partenaires

### Merci à nos partenaires

#### **LATHAM & WATKINS**

Carine COHEN  
01 40 62 21 15  
[carine.cohen@lw.com](mailto:carine.cohen@lw.com)

#### **BABILOU**

Dominique PERRIER  
01 41 49 49 52  
[dominique.perrier@babilou.com](mailto:dominique.perrier@babilou.com)

#### **DECOMMEDIA Théâtre d'Entreprise**

Xavier GRAS  
01 53 36 01 27  
[xg@decommedia.com](mailto:xg@decommedia.com)

#### **OGT**

Laura de RIEDMATTEN  
01 47 43 15 63  
[laura.deriedmatten@groupe-rhm.com](mailto:laura.deriedmatten@groupe-rhm.com)

#### **AFMD**

Maya HAGEGE  
01 75 44 92 34  
[mhagege@afmd.fr](mailto:mhagege@afmd.fr)

### Comité de soutien

#### **NESTLÉ**

Marie-Françoise TAUC  
01 60 53 28 82  
[marie-francoise.tauc@fr.nestle.com](mailto:marie-francoise.tauc@fr.nestle.com)

### Lieu de l'Événement

**Maison des Polytechniciens**  
12, rue de Poitiers - 75007 PARIS  
Métro : Solférino

## > Inscription

> **Le Jeudi 7 Décembre 2017** de 9h à 17h30 à la Maison des polytechniciens (Paris 7<sup>e</sup>)

À retourner dûment complété à

**Laura de Riedmatten** GROUPE RH&M - 35, RUE BOILEAU - 75016 PARIS

Tél : 01 47 43 15 63 – Fax : 01 46 51 00 15 / Email : laura.deriedmatten@groupe-rhm.com

**Le tarif de la journée (9h00-17h30) est de 800 € HT** (soit 960 € TTC).

**Il nous paraît important de sensibiliser le plus grand nombre et notamment les managers à la question de la diversité, de manière à être pédagogique et à vous aider à rendre efficace votre politique diversité. Aussi pour vous inciter à venir accompagner d'un manager de votre choix, sans que le budget soit un véritable souci, la seconde personne bénéficiera d'un tarif exceptionnel de 400€HT.**

### Tarifs préférentiels

(applicables au tarif initial et non cumulables)

**-50% pour les membres de**  AFMD  OGT  IDS  ORAS  MGRH  IMVE  CPRH  ONDS  OGI

**Pack 1 : 1 400€ HT** (soit 1 680 € TTC).

Ce prix comprend :

> **La participation à la Convention Diversité en Entreprise du 7 décembre 2017**

(Valeur : 50% de réduction soit 400€ HT)

> **L'adhésion 2018 à l'Observatoire Global Talent** (valeur : 1 000€ HT)

**Je m'inscris à la Convention « Diversité en entreprise » le 7 décembre 2017**

Société : .....  
 Activité : .....  
 Effectif : .....  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Fonction : .....  
 Nom de l'assistant(e) : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Code Postal : .....  
 Ville : .....  
 Tél : .....  
 Portable : .....  
 Fax : .....  
 Email : .....  
 .....

### Je viendrai accompagné (e) de :

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Fonction : .....  
 Tél : ..... Portable : .....  
 Fax : ..... Email : .....  
 A : .....  
 Le : .....  
 Nom du signataire : .....  
 .....  
 Fonction : .....

Cachet et signature

### Conditions générales de ventes

**INSCRIPTIONS/CONVENTIONS DE FORMATION/ATTESTATIONS DE PRÉSENCE** : La convention de formation vous sera adressée avec votre confirmation et la facture dès réception de votre bulletin d'inscription. Les attestations de présence seront adressées à l'issue de la formation.

**TARIFS** : Ils comprennent les pauses et le déjeuner (uniquement journées d'étude), ils sont non divisibles. Les réductions ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent au tarif initial de la première personne uniquement.

**RÈGLEMENTS** : Toute inscription doit être réglée à réception de facture et au plus tard la veille du premier jour de la session. Pour toute procédure de règlement particulière merci de nous contacter. Règlements par OPCA : Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation, d'en faire la demande auprès de votre OPCA avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc « adresse de facturation ». Si votre dossier ne nous est pas parvenu au plus tard la veille de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage. En cas d'absence ou d'annulation hors délais, la facture vous sera ré-adressée automatiquement.

**ANNULATIONS** : Elles devront se faire par écrit 14 jours calendaires avant le début de chaque session. Dans le cas contraire, elles donneront lieu à facturation dans leur totalité. Un accusé de réception vous sera adressé par retour. L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation, ou de modifier le programme ou le lieu si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

**REMPLACEMENTS** : Ils sont admis et encouragés.